COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE

DU

GROUPE ROMAND DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

LE 27 NOVEMBRE 1938, A NYON (VAUD).

Présidents : MM. A. Oltramare et Ch. Favez.

Membres présents. — MM. J. Béranger, J. Borel, H. Borle, J.-P. Borle, Mlle M. Broye, MM. A. Burger, M. Chevallier, P. Collard, G. Cuendet, l'abbé E. Dutoit, Mlle J. Ernst, MM. Ch. Favez, l'abbé J. Gachet, W. Gunning, M. Jeanneret, H. Kaden, A. Labhardt, H. Marguerat, Mlle M.-J. Mercier, MM. R. Monnard, M. Niedermann, A. Oltramare, J.-L. Perrenoud, l'abbé A. Pittet, G. de Plinval, E. Reymond, H. Stehlé, L. Stubbe, R. Wiblé.

A ces membres du Groupe s'étaient joints : M. l'abbé E. Cantin, Mmes G. Cuendet, A. Oltramare, Me E. Pelichet, Mlle Perrenoud, M. St. Šerkšnas, et M. J. Cousin, représentant la Société des Études latines.

Séance administrative.

M. A. Oltramare souhaite la bienvenue à M. J. Cousin, professeur à l'Université de Besançon. M. J. Marouzeau, administrateur de la Société des Études latines, a été empêché au dernier moment de joindre ses amis du Groupe romand, selon une habitude qui leur est chère ; mais il a chargé M. Cousin d'apporter le salut de la Société française.

Après la lecture et l'approbation par l'assemblée du procès-verbal de la dernière séance, M. Oltramare signale la récente nomination à la chaire de latin de l'Université de Lausanne de M. van Berchem, jeune historien hautement estimé, membre du Groupe romand.

M. Oltramare, réitérant son désir, déjà plusieurs fois exprimé, de quitter la présidence pour assurer au Groupe le bénéfice d'un renouvellement qu'il estime nécessaire, propose au choix de l'Assemblée M. Ch. Favez, estimant que cet hommage, surtout dans les circonstances présentes, est dû et au latiniste qui a rendu de si éminents services scientifiques dans sa charge de privat-docent et à l'administrateur qui a assuré si longtemps et de façon si efficace le secrétariat du Groupe. M. Oltramare soumet donc à l'Assemblée une triple proposition : qu'elle accepte sa propre démission, qu'elle nomme, pour le remplacer à la présidence, M. Favez, et qu'elle confie la charge de secrétaire-trésorier à M. l'abbé Dutoit, jusque-là membre suppléant. MM. Borle et Jeanneret louent le

dévouement du président démissionnaire et lui expriment la reconnaissance du Groupe romand. Les trois propositions sont mises aux voix et adoptées. Le Comité est donc ainsi constitué :

MM. Ch. Favez, président ; M. Niedermann, vice-président ; l'abbé Dutoit, secrétaire-trésorier ; A. Oltramare, membre suppléant.

M. Favez, prenant la présidence, remercie le Groupe romand de cette manifestation de sympathie qui le touche infiniment, puis il exprime à M. Oltramare son admiration pour l'intelligence, le cœur et le sens pratique qu'il a mis au service du Groupe.

L'assemblée délibère ensuite sur le lieu à choisir pour les prochaines réunions. Pour celle du printemps, M. Cousin, conformément aux arrangements pris avec M. Marouzeau, administrateur de la Société des Études latines, invite le Groupe romand à joindre la Société à Besançon à la Pentecôte de 1939. Ce projet est accueilli avec enthousiasme. Pour la réunion de l'automne 1939, l'assemblée est d'accord, en principe, pour choisir Avenches.

L'état des fouilles à Avenches et à Vidy donne lieu à une discussion qui aboutit à la résolution suivante, votée par l'assemblée : le Groupe romand de la Société des Études latines, ému par le sort qui menace les vestiges du temple gallo-romain de Vidy, prie les autorités compétentes de ne plus laisser recouvrir les monuments exhumés au cours des fouilles.

Enfin, sur la proposition de M. Favez, l'assemblée acclame président d'honneur M. Oltramare, fondateur du Groupe romand et récemment promu docteur *honoris causa* de l'Université de Lyon.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. G. de Plinval, professeur à l'Université de Fribourg, traite de *Pélage et de ses correspondantes*. Il s'applique à mettre en lumière un aspect assez mal connu de cet auteur du IVe siècle. Pélage n'a pas été seulement un controversiste, un novateur théologique aux idées audacieuses. Il a exercé sur ses contemporains une influence que l'on est en droit de comparer à celle de saint Jérôme et de saint Augustin. A l'aide des lettres trop rares qui nous ont été conservées d'une vaste correspondance, M. de Plinval montre Pélage dans son rôle de directeur de conscience, essaye de saisir la physionomie de ces femmes, aujourd'hui inconnues, Livania, Célantia, les filles de Gérontius, qui confièrent à Pélage leurs embarras ou leur détresse, puis donne une fine analyse de la célèbre lettre à Démétriade. Cette influence de Pélage sur certaines âmes d'élite, M. de Plinval l'attribue à la délicatesse, à l'esprit judicieux, au mérite littéraire de l'auteur, mais aussi à l'élévation de son idéal. Il termine sa pénétrante étude en exprimant la conviction que, à mesure que l'œuvre de Pélage sera mieux connue, son renom d'écri-

vain est appelé à grandir et retrouvera, après une longue éclipse, une part de son éclat ancien.

— M. Favez félicite le conférencier de cet exposé de faits peu connus, qui fait apparaître, en particulier, dans les correspondantes de Pélage de beaux modèles d'humanité.

— M. J. Cousin demande s'il ne serait pas possible de déterminer quelle fut la réaction sur Pélage des personnes qu'il dirigeait. Peut-on déceler dans quelle mesure les exigences de la direction expliqueraient certain aspect de sa rhétorique? M. de Plinval répond qu'une telle étude exigerait une œuvre mieux conservée.

— M. Labhardt ajoute une observation concernant le camouflage des œuvres de Pélage et les citations que fait saint Césaire d'extraits de la Lettre à Démétriade.

II. — M. Béranger, professeur au Collège classique de Lausanne, traite de *l'hérédité du principat au I*er *et au II*e *siècle*. L'hérédité du principat est une constatation de fait. Elle apparaît comme naturelle aux anciens, qui n'ont pas vu d'incompatibilité entre elle et un principat idéal. La succession par *adoption* n'est qu'un succédané : elle a été pratiquée par nécessité et non par idéalisme. Des circonstances exceptionnelles ont contraint les empereurs à chercher un successeur en dehors de leur famille. Il en est résulté d'Auguste à Marc-Aurèle une équivoque qui, masquant l'absolutisme du régime, l'a rendu supportable et a donné naissance à une interprétation philosophique du principat : *le choix du meilleur*. On peut donc, à la suite des travaux de Carcopino, de Gagé et de von Premerstein, considérer que le type de succession César-Auguste s'est prolongé bien au delà, non seulement par le fait des institutions politiques romaines, mais en vertu de facteurs sociaux qui, sous la République comme sous l'Empire, ont été à la base du pouvoir personnel.

— M. Oltramare déclare accepter les conclusions de cette savante communication. Il souhaiterait, toutefois, un nouvel examen des textes relatifs à la mort d'Auguste et à l'avènement de Tibère.

— Au cours du déjeuner qui suivit, MM. Favez et Oltramare échangèrent des paroles cordiales. M. Cousin donna un aperçu de l'activité de la Société. Lecture fut faite d'un message et d'un spirituel impromptu envoyés par M. P. Fabre, professeur à Strasbourg.

Visite de collections et de monuments.

Après le repas, les assistants, sous la direction de M. Pelichet, conservateur du Musée, visitèrent la vieille ville de Nyon, le Musée romain, l'ancienne église de Notre-Dame et admirèrent la belle mosaïque d'Artémis.